

ÉDITORIAL Entre racket et sécurité, Hidalgo a choisi

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Pour mieux assurer la sécurité des Parisiens, les élus de l'opposition municipale réclament la création d'une police de quartier, qui pourrait assurer des missions de garde et d'ilotage. Cette police serait formée d'ASP (agents de sécurité de Paris), utilisés essentiellement aujourd'hui à mettre des contraventions. L'usage du PV électronique, trois fois plus rapide à dresser que le « papillon » d'antan, permettrait de réaffecter ainsi la majorité des ASP. Soutenue par des élus de gauche, cette demande raisonnable semblait gagner du terrain.

Hélas, Madame Hidalgo en a décidé autrement. Dans sa fureur anti-voitures, elle ne se contente pas d'augmenter de 130% le stationnement journalier et de 176% le stationnement résidentiel hebdomadaire : en plus, elle supprime la gratuité du stationnement le samedi et le mois d'août, et étend la verbalisation jusqu'à 20 heures ! Conséquence : les ASP travailleront six jours sur sept, toute l'année et

jusqu'à 22h (le temps de traiter les PV), et ne pourront donc rien faire d'autre. Entre le racket des automobilistes et la sécurité des Parisiens, la maire de Paris a choisi.

Focus sur...**La séance plénière du CSPDA**

Comme chaque année à la même époque, la séance plénière du Comité de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'Arrondissement (CSPDA) s'est tenue le vendredi 30 janvier à la mairie du 16^e, en présence de Claude Goasguen, député-maire, et de Marie-Laure Arnaud-Guidoux, commissaire central, entourés de leurs adjoints respectifs, et devant les représentants du procureur de la République, du Préfet de Police, du Rectorat et de la Ville de Paris, et de nombreuses associations locales. Le Préfet de Police n'ayant pas encore dévoilé les statistiques de la délinquance dans la capitale pour l'année 2014, le commissaire central ne put guère entrer dans le détail en ce qui concerne le 16^e. Elle reconnut toutefois une « légère hausse » de la délinquance générale sur le 16^e, tout en soulignant la baisse sensible enregistrée sur le front des cambriolages. Dans son intervention, Claude Goasguen tint d'abord à souligner le courage et l'engagement

des forces de l'ordre, dramatiquement mis en lumière par les attentats terroristes qui ont endeuillé la capitale en ce début d'année. Puis il rappela les trois conditions susceptibles d'améliorer la sécurité dans Paris en général et dans le 16^e en particulier : la création d'une véritable police de quartier (*lire ci-dessus*), le doublement du nombre de caméras de vidéo-protection, et enfin l'adoption au Parlement de textes législatifs permettant de lutter efficacement contre certaines formes actuelles de délinquance, tels les innombrables vols effectués par des mineurs étrangers ou l'insécurité engendrée par des bandes de SDF alcoolisés et violents.



Une réunion riche en échanges et en propositions. (DR)

Vers un nouveau contrat parisien de sécurité



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Comme nous l'avions annoncé, la mairie de Paris a mis en chantier un nouveau « contrat parisien de sécurité ». Il succèdera à celui signé au début de la mandature précédente et aura lui aussi vocation à être décliné dans les 20 arrondissements de la capitale. Le calendrier prévisionnel de la Ville de Paris, précisé le 23 janvier, est assez contraint : suite aux réunions déjà tenues ou en cours, communication du texte en février aux conseils d'arrondissement et en mars au conseil de Paris, signature en avril à l'Hôtel de Ville ; puis lancement de la déclinaison par arrondissements, avec conclusion fin 2015-début 2016.

Quel que soit le rythme d'élaboration du futur contrat de sécurité du 16^e, soyez assuré que Claude Goasguen et son équipe feront le nécessaire pour qu'y figurent nos trois préconisations essentielles : la création d'une police de quartier, le développement de la vidéo-protection et l'adoption de textes législatifs adoptés à la délinquance actuelle.

En bref... En bref... En bref...

Statistiques et accueil. Malgré la baisse des effectifs qui s'est poursuivie l'an dernier avec un nombre total de fonctionnaires tombé à 280 personnes, le commissariat central du 16^e a reçu en 2014 environ 24 000 personnes et a enregistré quelque 13 000 plaintes, soit 35 par jour en moyenne.

Roms rue Mignard. A la demande de nombreux résidents et parents d'enfants scolarisés dans la quartier, Gérard Gachet, adjoint au maire, a saisi le commissariat central sur l'installation d'une communauté de Roms à l'angle des rues Mignard et de la Tour.

Bilan de la MPC. L'an dernier, la Mission Prévention et Communication (MPC) du commissariat central du 16^e a réalisé 585 interventions en milieu scolaire, dont 403 pour sensibiliser les jeunes contre la violence. Au total, ce sont 17 096 élèves de l'arrondissement qui ont été concernés par les actions de la MPC.

Surveillance Vigipirate. Depuis les attentats de janvier, l'ensemble des lieux de culte et des établissements d'enseignement juifs, ainsi que les épiceries casher de l'arrondissement, font l'objet d'une surveillance renforcée, soit par garde statique, soit par rondes ou patrouilles régulières.

De plus en plus sûr. Le site Internet de la Préfecture de Police CESPLUSSUR, spécialisé dans la sécurisation des entreprises,

des commerces et des professions libérales et indépendantes, a particulièrement séduit les commerçants du 16^e. Plus de 1000 d'entre eux, soit le nombre record parmi les arrondissements parisiens, y sont inscrits.

Gros-Boulaivilliers. Après une période de (relative) accalmie, des incidents épisodiques ont repris fin janvier au sein de l'îlot Gros-Boulaivilliers, mettant aux prises toujours les mêmes jeunes protagonistes, pourtant bien connus de la police et de la justice. La mairie d'arrondissement a immédiatement saisi de ces faits le commissariat central et le bailleur social, en leur demandant de prendre les mesures nécessaires.

Tranquillité seniors. Pour déposer ou retirer de l'argent en toute sécurité à leur banque ou à un distributeur automatique de billets, les seniors peuvent se faire accompagner par des inspecteurs de sécurité de la ville de Paris, qui les escorteront en voiture (aller et retour) et les assisteront durant toutes leurs démarches. Pour prendre rendez-vous, appeler le 01 42 76 77 77 (du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 48 / février 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**